

FranceAgriMer

> Les synthèses de FranceAgriMer

avril 2011 • numéro **6**

ÉLEVAGE / VIANDES



LE COMMERCE
FRANÇAIS DE CUIRS
ET PEAUX DE BOVINS
**Regard historique sur
les volumes et les flux**




FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex
Tél. : +33 1 73 30 30 00 / Fax : +33 1 73 30 30 30

www.franceagrimer.fr



La France produit environ 1 37 milliers de tonnes de cuirs et peaux bruts de bovins par an, dont 86 % de gros bovins finis et 14 % de veaux. Ce sont environ 5 millions de bovins qui sont abattus chaque année, 70 % étant des gros bovins finis. La matière première disponible s'élève donc approximativement à 3,5 millions de cuirs et peaux de gros bovins et 1,5 million de peaux de veaux (aux retraits et pertes près). Ces disponibilités en cuirs et peaux de bovins ne sont majoritairement pas destinées au marché français, mais plutôt à l'exportation. Ces ventes se font à tous les stades de production, des cuirs et peaux bruts aux cuirs finis, préparés après tannage. Mais la France importe également ces divers produits pour satisfaire sa demande interne.

L'objectif de cette synthèse est d'offrir un aperçu du commerce français de cuirs et peaux de bovins (gros bovins et veaux) en unité et valeur depuis 2002, en fonction des types de produits et des pays partenaires. Les données utilisées proviennent des douanes françaises. Trois nomenclatures ont été retenues :

- cuirs et peaux bruts entiers (SH 41.01.20 et SH 41.01.50) : on peut les considérer comme non travaillés,
- cuirs et peaux tannés ou en croûte, à l'état humide ou sec (SH 41.04),
- cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés (SH 41.07) : on peut également les qualifier de "finis".

Dans la base de données des douanes, la distinction n'est pas faite entre les cuirs de gros bovins et ceux de veaux. Ces produits sont donc traités indifféremment dans ce document.

> Le commerce de cuirs et peaux bruts entiers

La France est un exportateur net de cuirs et peaux bruts

Le solde des échanges français de cuirs et peaux bruts s'élevait en 2010 à + 4,3 millions d'unités, soit + 218,5 millions d'euros. La France est historiquement excédentaire même si, en neuf ans, le solde a diminué de 39 %, passant de 7 à 4,3 millions d'unités. Le commerce

dans son ensemble s'est ralenti. Et si les importations ont plus fortement régressé en pourcentage que les exportations (- 55 % contre - 41 %), la baisse a été plus prononcée en quantité pour les expéditions.

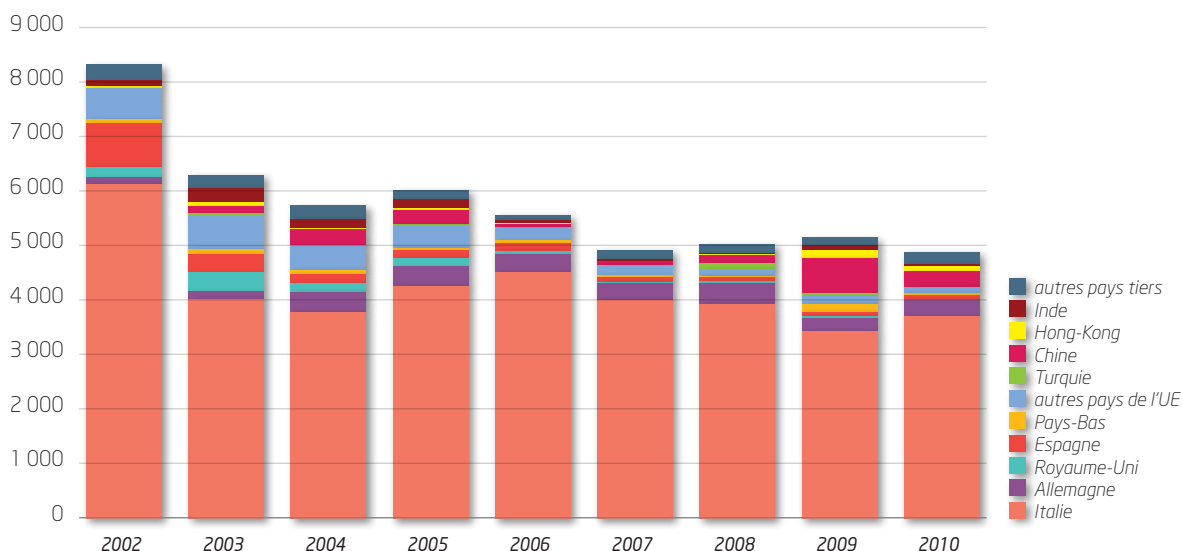
Les exportations de cuirs et peaux bruts se font principalement vers les pays de l'Union européenne

En moyenne sur la période 2002-2010, 90 % des produits exportés sont destinés à des pays de l'Union européenne à 27. L'Italie en absorbe la majeure partie, plus ou moins 80 % selon les années. Le niveau de demande de ce pays influence donc tout particulièrement les ventes françaises. Ainsi, en 2003, le brusque repli des importations italiennes n'a pu être compensé par une croissance des débouchés vers les autres destinations. Avec une part de 10 %, l'Espagne était, en 2002, le second pays destinataire des cuirs et peaux bruts de bovins français. Mais les exportations vers ce pays ont progressivement diminué et n'ont plus représenté que 2 % du total en 2010. Dans une moindre mesure, un phénomène similaire a été constaté pour le Royaume-Uni. A l'inverse, l'Allemagne a renforcé sa position comme client de la France.

Mais la grande tendance qui a pu être observée est la concentration des exportations sur à peu près trois pays de l'Union européenne (Italie, Allemagne, Espagne) et la diversification vers les pays tiers. Ils représentaient 5 % des débouchés en 2002 mais 13 % en 2010, en passant par un pic en 2009, avec 21 % des achats. Cette année-là, la demande en provenance de Chine a redonné un léger souffle aux ventes françaises qui avaient régressé en 2007. Deux autres pays se détachent, également en Asie : Hong-Kong, dont les achats se sont raffermis ces deux dernières années et l'Inde, dont les importations en provenance de France étaient toutefois plus dynamiques il y a quelques années.

Exportations françaises de cuirs et peaux bruts de bovins

en milliers d'unités



Les importations de cuirs et peaux bruts ont chuté en 2007

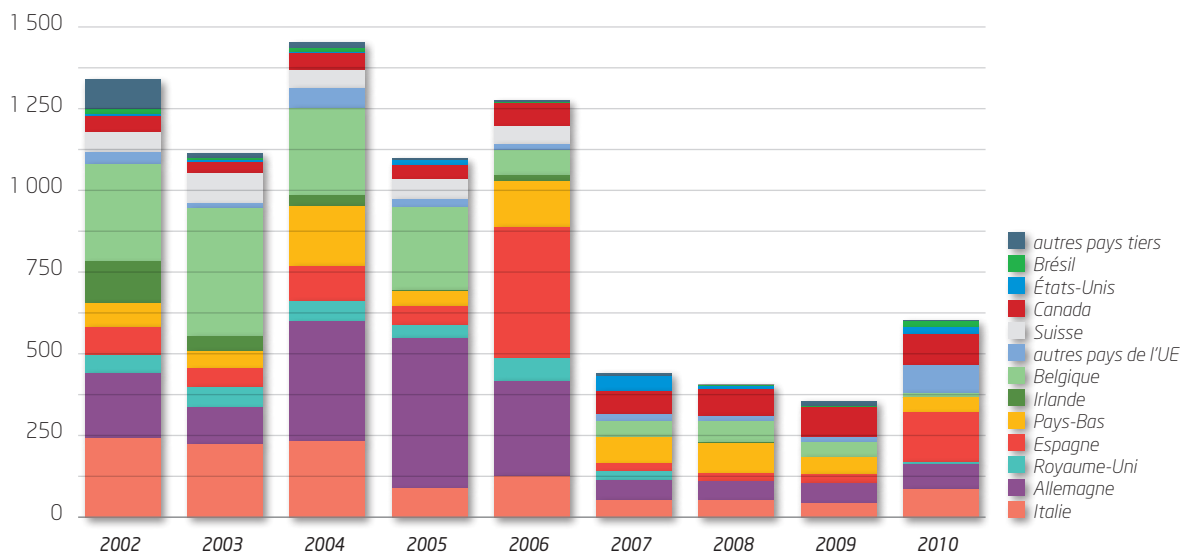
Alors qu'elles tournaient autour de 1,2 million d'unités entre 2002 et 2006, les importations françaises de cuirs et peaux bruts de bovins ont subitement chuté en 2007, à 400 000 unités. Elles sont restées à ce bas niveau pendant trois ans avant de remonter en 2010 à 600 000 unités. La baisse observée s'est faite par un repli des ventes des États membres de l'Union européenne, qui fournissaient la France à plus de 85 % sur les années 2002-2006. Sept pays exportaient plus ou moins massivement vers la France en fonction des années : l'Irlande, qui a rapidement perdu ses quelques parts de marché, le Royaume-Uni, dont la part est restée modérée mais constante, les Pays-Bas, qui ont su tirer plus ou moins bien leur épingle du jeu

selon les années, la Belgique et l'Italie, principaux fournisseurs en 2002 et dont la part a progressivement baissé, l'Allemagne et l'Espagne, qui ont pu profiter de ces retraits pour renforcer leur position.

Parmi les pays tiers, la Suisse se détache des autres en tant que fournisseur des entreprises françaises, avec des ventes croissantes sur les neuf dernières années (+ 64 %) et une part de marché pays tiers qui est passée de 27 % en 2002 à 70 % en 2010. Les autres importations de la France se font en provenance d'Amérique du Nord (États-Unis et surtout Canada) mais dans des quantités relativement faibles.

Importations de cuirs et peaux bruts entiers

en milliers d'unités



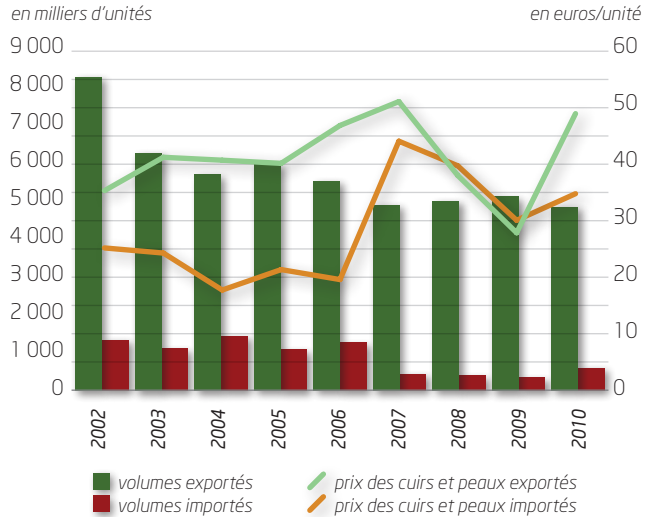
Les prix des cuirs échangés ont progressé en 2010

L'évolution des prix des cuirs bruts exportés par la France s'est faite à la hausse jusqu'en 2007, suite à la légère diminution de l'offre liée au repli de la production française de bovins. La valeur des cuirs exportés a gagné 45 %, soit 15,8 €/unité. Les deux années suivantes, les prix se sont affaiblis, perdant 23 €/unité en deux ans. La tendance a été à peu près semblable pour les prix des cuirs importés par la France. Ils partaient de niveaux plus bas en 2002 et ont stagné jusqu'en 2006 avant de s'envoler en 2007.

Cette hausse des prix des produits achetés pourrait être la raison de la soudaine baisse des quantités importées par la France cette même année. Les deux années suivantes cependant, en 2008 et 2009, même s'ils se sont repliés (- 14 €/unité), les prix des cuirs bruts de bovins importés sont passés au-dessus des cuirs exportés... situation inédite. En 2010, la situation s'est rétablie, les prix des produits exportés progressant plus que ceux des produits importés.

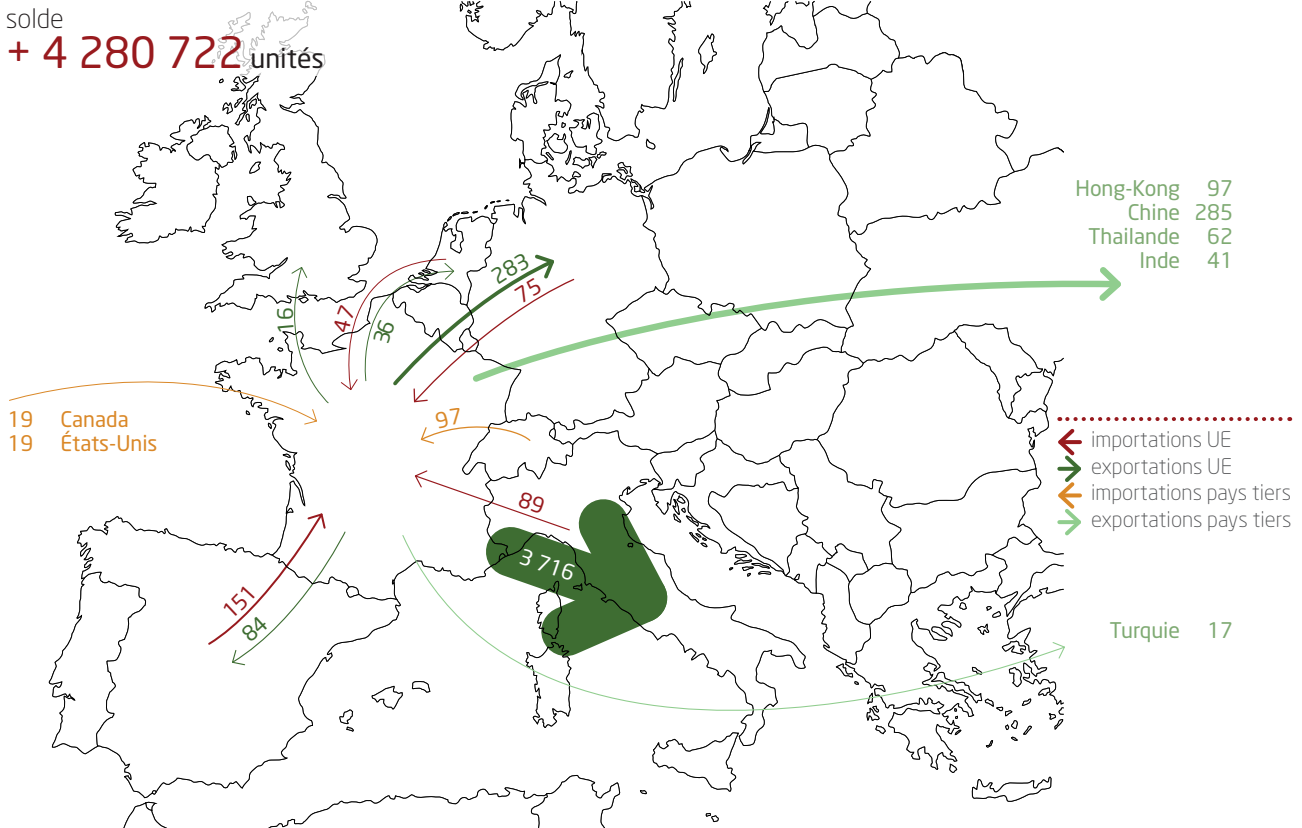
Dans le détail, les cuirs et peaux bruts exportés par la France vers les pays de l'Union européenne sont presque deux fois plus chers que ceux vendus aux pays tiers. Mais les produits achetés par ces deux groupes de pays ne sont pas exactement les mêmes : la demande des pays de l'UE portent pour deux tiers sur des cuirs et peaux de plus de 16 kg tandis que les pays tiers se fournissent pour plus de la moitié en cuirs et peaux plus légers (8 kg secs, 10 kg salés secs ou 16 kg frais, salés verts ou autrement conservés). A l'opposé, la demande de la France auprès des pays tiers porte pour 60 % sur des cuirs et peaux lourds (+ 16 kg) alors que le pays se fournit à 75 % en cuirs et peaux plus légers auprès des pays de l'UE. Les prix des produits vendus par les pays tiers sont donc logiquement plus élevés que ceux vendus par les États membres de l'UE.

Prix des cuirs et peaux bruts de bovins échangés



La France est un exportateur net de cuirs et peaux bruts de bovins. Les exportations, dont la tendance depuis 2002 est à la baisse, se font majoritairement vers les pays de l'Union européenne, demandeurs de cuirs pesant plus de 16 kg. Elle fournit les pays tiers (Asie), dont la part reste faible, en cuirs n'excédant pas 16 kg frais. Ces cuirs "légers" sont ceux qu'elle importe majoritairement, auprès des pays européens.

Principaux flux de cuirs et peaux bruts de bovins en 2010 (en milliers d'unités)



> Le commerce de cuirs et peaux tannés ou en croûte

La France est un exportateur net de cuirs et peaux tannés ou en croûte depuis 2005

En 2002, première année étudiée dans cette synthèse, la France était nettement déficitaire en cuirs et peaux tannés. Le solde, négatif, était alors légèrement supérieur à 1,1 million d'unités, en raison d'achats particulièrement élevés. Avec la chute des importations l'année suivante, la balance du commerce de la France s'est trouvée presque

à l'équilibre. Les importations ont continué à diminuer au fil des années et le solde est devenu positif en 2005 (+ 1 70 000 unités). Depuis 2008, les exportations de cuirs et peaux tannés ont également ralenti et sont inférieures à 1 million d'unités. Le solde s'est stabilisé autour de + 300 000 unités sur les trois dernières années.

Les exportations de cuirs et peaux tannés ou en croûte se sont spécialisées vers les pays tiers

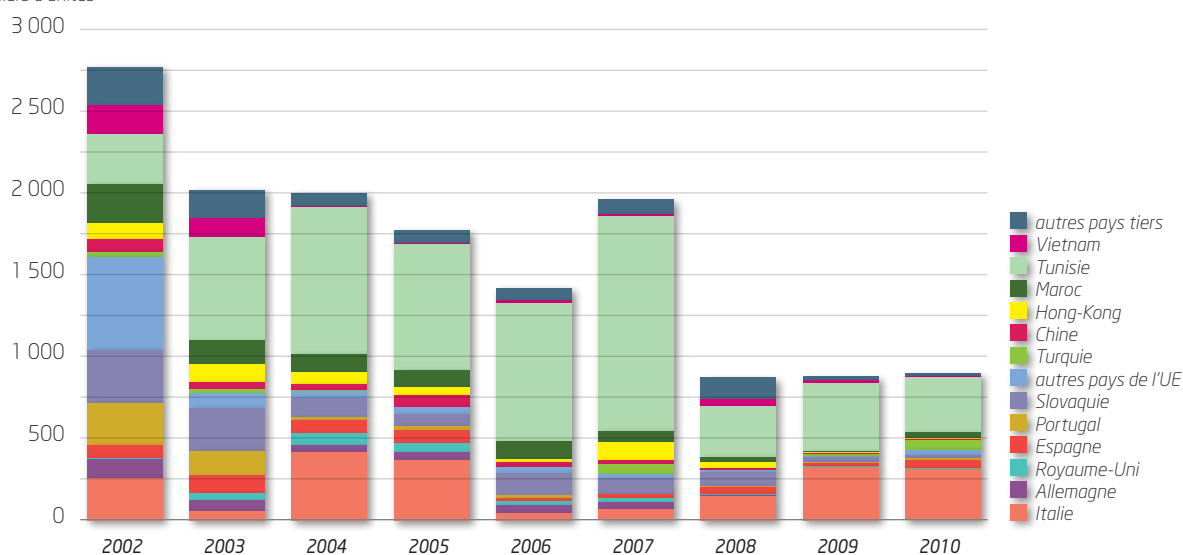
En 2002, les exportations de cuirs et peaux tannés vers les pays de l'Union européenne à 27 représentaient 58 % du total. Mais la tendance s'est inversée et, en 2010, ce sont les pays tiers qui ont acheté la majorité des produits français (52 %). Les flux sortant se sont préférentiellement tournés vers le Maghreb, pour la simple raison que certaines entreprises françaises ont délocalisé leur production au Maroc et surtout en Tunisie. De 2003 à 2007, ce pays a d'ailleurs été le premier client de la France, 33 à 67 % des ventes lui étant destinées. La demande tunisienne s'est affaiblie depuis 2008, ralentissant de fait les exportations dans leur ensemble puisqu'aucun autre débouché n'a compensé ce repli. Il est possible que la crise économique qui a débuté cette année-là soit en partie responsable de ce ralentissement des échanges. Quelques pays d'Asie sont néanmoins importateurs de cuirs et peaux tannés

français : la Chine et Hong-Kong et dans une moindre mesure le Vietnam. Ce dernier a réduit sa demande dès 2004 et le niveau de ses achats est resté faible au cours des années suivantes. Le même phénomène s'est produit pour la Chine et Hong-Kong, mais plus tardivement, à partir de 2008.

Les importations de cuirs et peaux tannés français par les pays de l'Union européenne ont enregistré une baisse progressive pendant cinq ans, de 2002 à 2006. Non seulement les quantités achetées ont diminué mais en plus les pays approvisionnés se sont fait moins nombreux. La France fournissait notamment la Slovaquie, l'Allemagne, l'Espagne et le Portugal mais tous ont progressivement réduit leur demande. L'Italie est le seul pays à avoir conservé un niveau d'importations significatif. En 2009 et 2010, elle joue même à parts quasi égales avec la Tunisie.

Exportations françaises de cuirs et peaux tannés

en milliers d'unités



Les importations de cuirs et peaux tannés ou en croûte ont été divisées par sept en huit ans

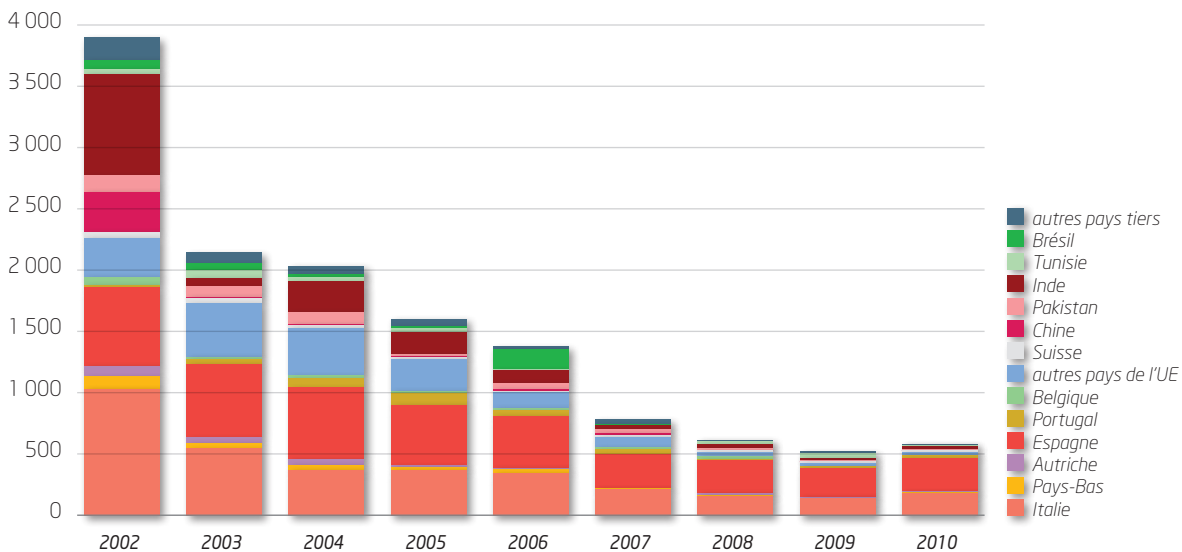
En 2002, près de 4 millions de cuirs et peaux tannés ont été importés par la France. En 2010, les volumes sont tombés à un peu plus de 500 000 unités. Entre ces deux dates, la décroissance a été progressive et régulière. Cependant, deux sauts plus marqués ont pu être constatés : le premier a eu lieu en 2003 (- 45 %), le second en 2007 (- 43 %). La France a réduit sa demande et s'est concentrée sur les pays de l'Union européenne pour s'approvisionner en cuirs et peaux tannés. Certains pays tiers étaient d'importants fournisseurs de la France en 2002, notamment des pays d'Asie : Chine, Pakistan, Inde. Le commerce s'est peu à peu réduit pour devenir relativement faible en 2008. Même l'Inde, historiquement un gros vendeur de ce type de produits, ne représentait plus en 2010 que 3 % des achats

de la France. De l'autre côté de l'océan Pacifique, le Brésil a été en 2002 et 2003, et de façon plus significative en 2006, un exportateur de cuirs et peaux tannés.

La France a réduit ses approvisionnements en provenance des pays de l'Union européenne de 77 % entre 2002 et 2010. Malgré cela, leur part a progressé, passant de 58 à 88 %. Deux pays sortent du lot : l'Espagne et l'Italie, même si leurs ventes ont également diminué. En 2010, la France s'est fournie à plus de 75 % auprès de ces deux pays. L'Autriche, les Pays-Bas, la Belgique et le Portugal constituent plus des marchés d'appoint pour la France : ils exportent chaque année de petits volumes de cuirs et peaux tannés ou en croûte.

Importations françaises de cuirs et peaux tannés

en milliers d'unités



Les cuirs et peaux tannés ou en croûte importés sont plus chers que ceux exportés

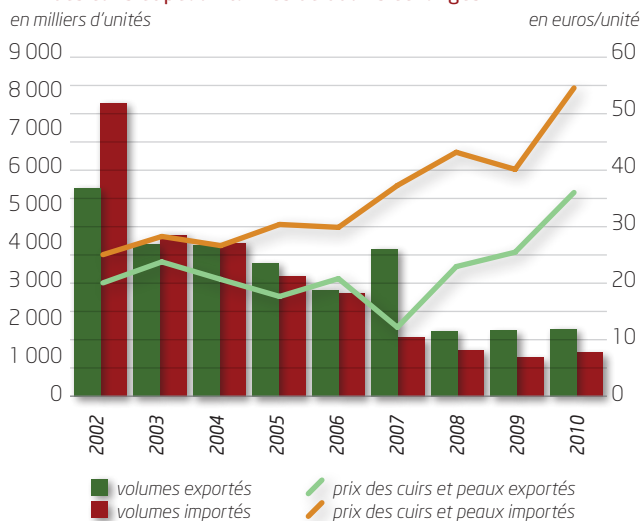
Sur la période étudiée, de 2002 à 2010, la France a acheté des cuirs et peaux tannés plus chers que ceux qu'elle a vendus. L'écart entre les deux était relativement modéré en 2002 (+ 3,8 €/unité pour les cuirs importés) mais il s'est creusé petit à petit, pour s'établir à + 13,9 €/unité en 2010, le pic ayant été atteint en 2007 avec une plus-value de 18,9 €/unité pour les produits importés. Les deux courbes de prix ont évolué à la hausse. Elle a été plutôt

modeste de 2002 à 2006 puis s'est renforcée entre 2007 et 2010. Cette augmentation de coûts des produits pourrait être la raison de l'affaiblissement des échanges, en particulier des exportations. Il est possible que les pays clients de la France se soient tournés vers des états dont les cuirs et peaux tannés étaient moins onéreux ou de qualité moindre.

Les cuirs et peaux tannés ou en croûte peuvent être échangés sous deux formes : soit humides, soit secs. Sur les quatre premières années (2002 à 2005), la part des cuirs échangés à l'état humide est approximativement la même pour les deux flux, sortant et entrant en France (en moyenne 30 % du total). La part des cuirs échangés à l'état humide progresse par la suite dans les importations (plus de 50 % en 2010). Or, d'après les données des douanes, non seulement ces cuirs à l'état humide sont plus chers que ceux à l'état sec mais, en plus, leur prix a augmenté plus fortement au cours des années. La part croissante des cuirs à l'état humide dans les importations françaises explique la plus forte hausse des prix moyens observée.

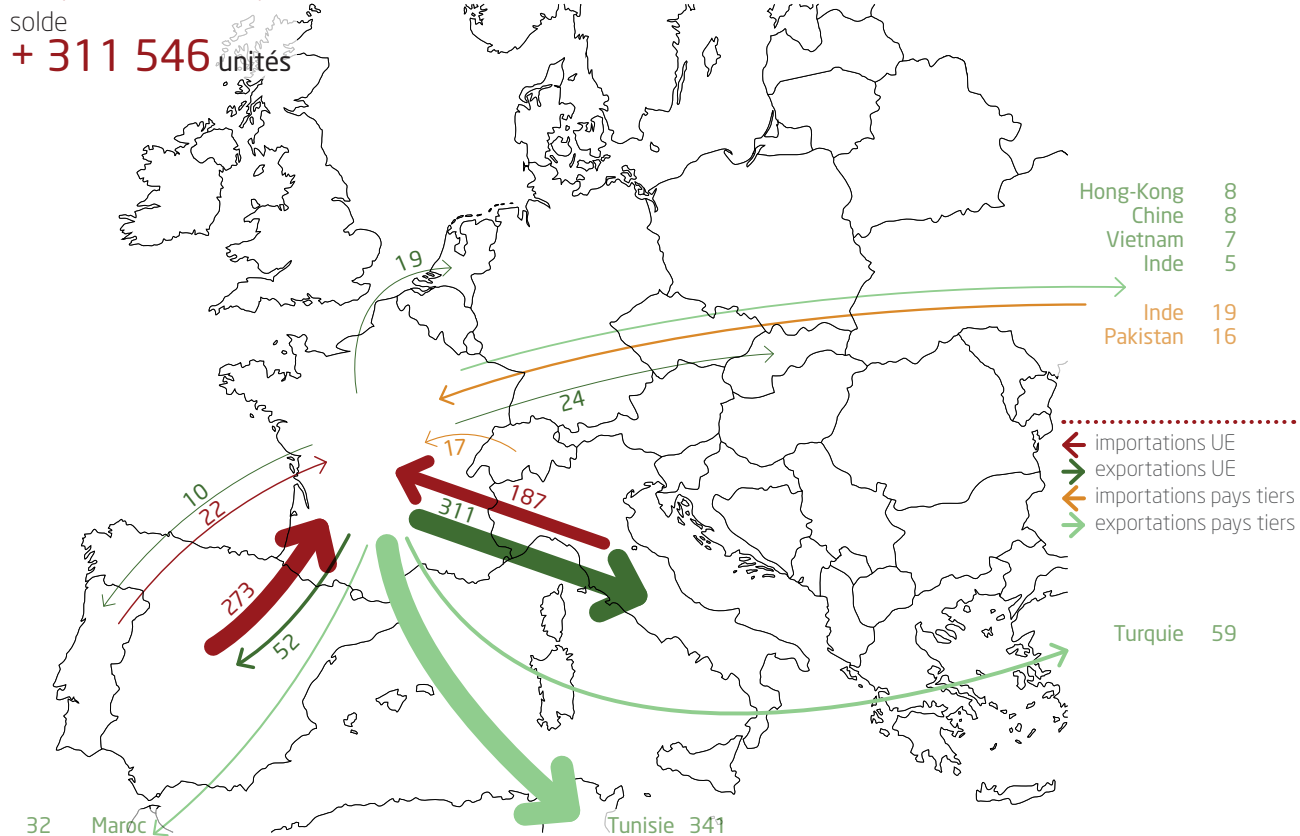
En raison de cet écart de prix, le solde des échanges en valeur est tout juste équilibré en 2009 et 2010, après avoir été structurellement négatif pendant plusieurs années, et ce alors que la France est un exportateur net en volume.

Prix des cuirs et peaux tannés de bovins échangés



Le commerce français de cuirs et peaux tannés ou en croûte est moins important que celui de cuirs et peaux bruts détaillé précédemment. Toutefois, l'un comme l'autre ont ralenti entre 2002 et 2010. Le solde des échanges est positif en volume, mais tout juste équilibré en valeur, les prix des cuirs et peaux importés étant plus chers que ceux exportés. Les exportations sont dirigées majoritairement vers les pays tiers, surtout la Tunisie, tandis que les approvisionnements de la France se font plutôt auprès des pays de l'Union européenne.

Principaux flux de cuirs et peaux tannés ou en croûte de bovins en 2010 (en milliers d'unités)



> Le commerce de cuirs préparés après tannage ou après dessèchement et cuirs et peaux parcheminés

La France est un importateur net de cuirs finis

Afin de répondre aux besoins de ses activités de mégisserie, chaussure, maroquinerie ou autres qui utilisent des cuirs de bovins, la France importe massivement des cuirs préparés après tannage ou après dessèchement ainsi que des cuirs et peaux parcheminés (groupe de produits que l'on qualifiera dans la suite de ce document de "cuirs finis" par simplification). Ses achats sont d'ailleurs nettement supérieurs à ses exportations. Le solde est structurellement déficitaire. Il était de - 3,8 millions d'unités à son

plus bas niveau en 2006, année où les expéditions avaient soudainement fléchi. Elles sont par la suite reparties sur une tendance haussière régulière. Les importations ont enregistré une légère croissance entre 2002 et 2008 avant de s'effondrer en 2009. Cette chute associée à de bons niveaux d'exportation retrouvés ont conduit à une amélioration du solde du commerce de cuirs finis, qui est cependant resté négatif (- 880 000 unités en 2010).

En 2010, les exportations se font à parts à peu près égales entre l'Union européenne et les pays tiers

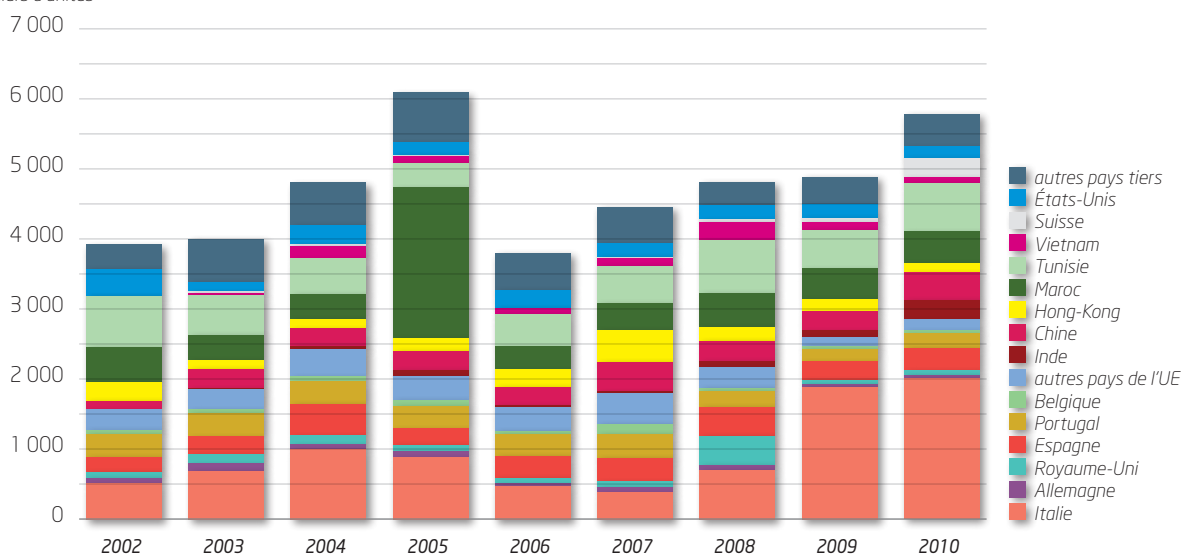
Au début de la période considérée, les exportations vers les pays de l'Union européenne à 27 représentaient 40 % du total. Cette part a d'abord connu une hausse jusqu'en 2004, atteignant 51 %, puis une baisse les trois années suivantes (42 % en 2006). Les pays européens ont, entre 2006 et 2010, regagné des parts de marché, jusqu'à 49 % en 2010. Un pays, l'Italie, premier client européen, a particulièrement influencé les évolutions des ventes françaises. Les replis de la demande italienne, qui ont pu être observés en 2006 et 2007 notamment, n'ont pas pu être compensés par des ventes vers d'autres destinations de l'UE. Mais, à l'opposé, la demande croissante de cuirs finis français par ce pays n'a pas empêché la France de continuer à fournir les autres états européens. Parmi ceux-ci, l'Espagne, le Portugal et le Royaume-Uni, certaines années, occupent une place non négligeable. A ces pays s'ajoutent l'Allemagne et la Belgique, qui reçoivent cependant à elles

deux seulement 1,5 % du total des cuirs finis exportés par la France. Les destinations européennes étaient assez nombreuses en 2002, elles se sont concentrées sur ces six pays en 2010.

Du côté des pays tiers, deux pays se détachent du lot : le Maroc et la Tunisie, qui importent de grandes quantités de cuirs finis français. La raison est toutefois la même que pour les cuirs tannés ou en croûte : la demande provient d'entreprises françaises ayant délocalisé leur production dans ces pays. Ils sont donc des clients préférentiels pour les exportateurs français. L'Asie est également un débouché régulier : la demande de la Chine, l'Inde, Hong-Kong et le Vietnam se maintient d'année en année et permet à la France d'y vendre un peu plus de 15 % de ses cuirs finis exportés. Les États-Unis se fournissent en partie en France. Et en 2010, c'est la Suisse qui a offert un nouveau souffle aux ventes françaises.

Exportations françaises de cuirs et peaux finis

en milliers d'unités



La France s'approvisionne en cuirs finis d'abord auprès des pays de l'Union européenne

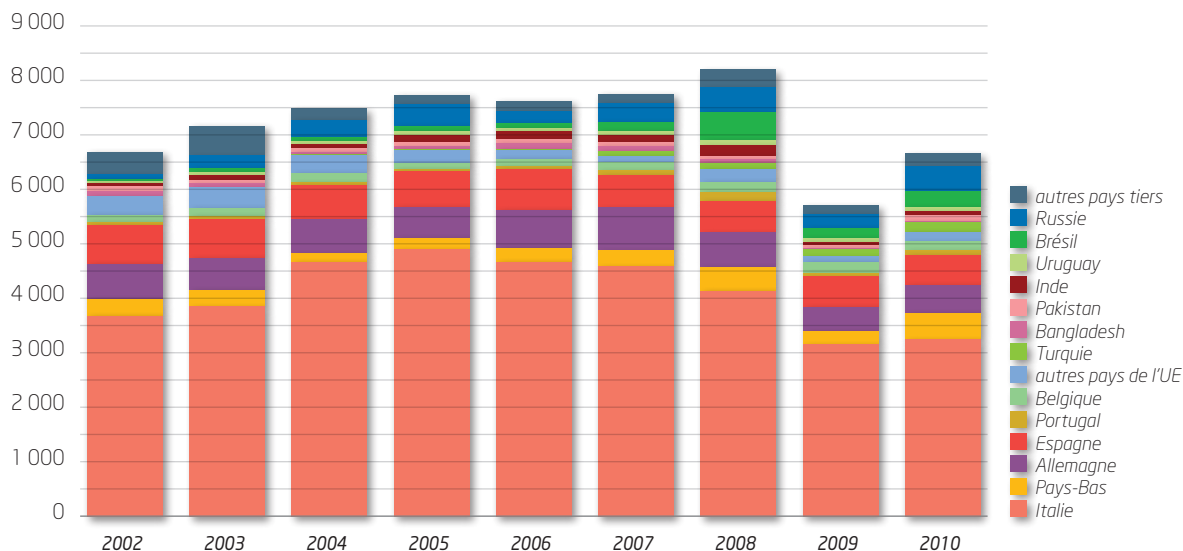
De 2002 à 2008, les importations françaises de cuirs finis ont évolué selon une tendance croissante régulière. Un retournement de situation s'est produit en 2009 où les achats ont brusquement chuté (- 30 %). Ils ont repris 17 % en 2010, retrouvant le niveau de 2002. Les achats auprès des pays de l'Union européenne ont représenté en moyenne, sur les neuf années étudiées, 85 % des approvisionnements totaux. L'Italie fournit à elle seule plus de la moitié des cuirs finis importés par la France. Il semble y avoir des flux de cuirs entre ces deux pays : exportations de cuirs et peaux bruts français vers les entreprises italiennes qui les travaillent avant de les retourner en France, pour les industries de luxe probablement. Les deux sont donc liés et, comme les flux de cuirs bruts entrant en Italie avaient diminué à partir de 2006, les flux de cuirs finis sortant du pays sont orientés à la baisse depuis à peu près la même période. D'autres pays de l'Union européenne fournissent la France en cuirs finis : l'Allemagne, l'Espagne, les Pays-Bas et dans une moindre mesure la

Belgique et le Portugal. Les ventes des deux premiers pays sont relativement constantes au fil des années. Les approvisionnements auprès des trois autres pays, et plus particulièrement des Pays-Bas, semblent permettre d'ajuster l'offre aux besoins de la France, par effet de compensation en cas de déficit italien.

Parmi les pays hors Union européenne, deux fournisseurs se détachent sur les quatre dernières années : la Russie et le Brésil, avec environ 50 % des ventes de cuirs finis des pays tiers vers la France. Mais la France a également conservé un certain nombre d'autres fournisseurs : en Asie (Inde, Pakistan, Bangladesh, Thaïlande, Indonésie, Chine, Syrie...), en Amérique du Sud (Uruguay), en Amérique du Nord (États-Unis), en Afrique du Nord (Maroc, Tunisie). La Turquie a pris progressivement une place de plus en plus importante : les ventes vers la France étaient quasi inexistantes en 2002 (9 000 unités) et elles sont montées à 169 000 unités en 2010, soit 12 % des ventes des pays tiers.

Importations françaises de cuirs et peaux finis

en milliers d'unités



Les prix des cuirs finis exportés sont liés à l'offre française

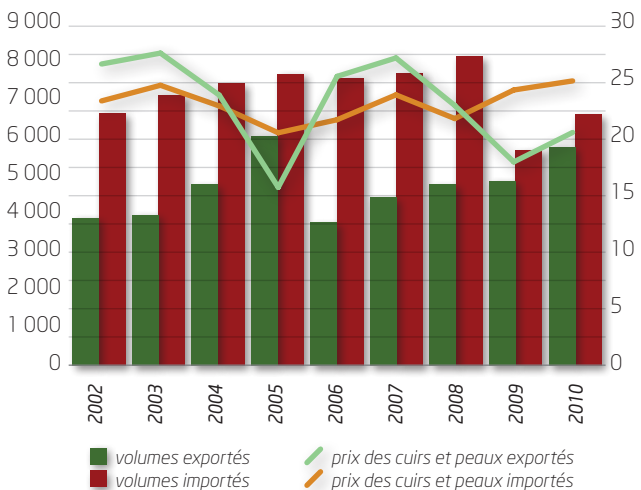
Les prix des cuirs de bovins finis exportés par la France ont oscillé entre 15 et 28 €/unité sur les neuf dernières années. Ils semblent être liés au niveau de l'offre française. Mais il n'est pas évident de savoir quel facteur influence l'autre. Est-ce la demande des pays importateurs qui évolue en fonction des prix des produits, la demande ralentissant lorsque ces derniers progressent, comme en 2005 ou 2009-2010 ? Ou sont-ce les industries françaises qui rehaussent leur prix lorsque la demande diminue, afin de

gagner en valeur ce qui est perdu en volume, comme en 2003 ou 2007 ? Mais la situation n'est peut-être pas si simple et la dynamique du marché mondial doit également avoir une influence sur les évolutions de prix. Un recul de la demande des pays d'Asie par exemple pourrait expliquer la baisse des prix des cuirs finis à l'exportation, et inversement. Les variations des prix des cuirs finis importés sont moins marquées mais la moyenne est sensiblement la même : entre 20 et 25 €/unité selon les années.

Prix des cuirs et peaux finis de bovins échangés

en milliers d'unités

en euros/unité



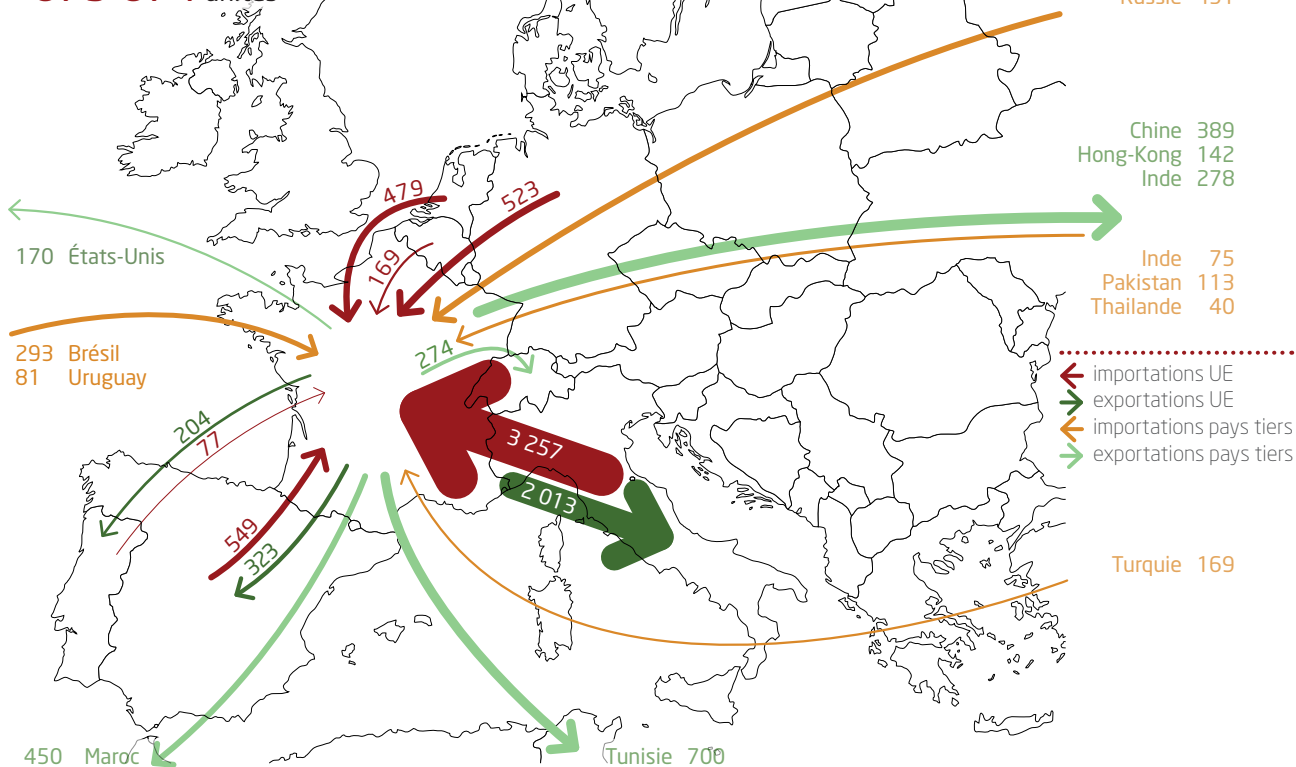
Le solde des échanges de cuirs et peaux finis de la France en valeur est largement négatif, en raison des importations plus abondantes en volume et de l'écart des prix en défaveur des exportations certaines années.

Le commerce français de cuirs et peaux finis est le plus dynamique, que ce soit pour les exportations ou pour les importations. La production française de cuirs finis ne suffit d'ailleurs pas à approvisionner les industries de mégisserie, maroquinerie... du pays et la France est contrainte d'en importer en grande quantité pour répondre à la demande. Elle s'approvisionne préférentiellement auprès des pays de l'Union européenne à 27 alors qu'elle fournit les pays tiers.

Principaux flux de cuirs et peaux finis de bovins en 2010 (en milliers d'unités)

solde

- 879 874 unités





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



FranceAgriMer
ÉTABLISSEMENT NATIONAL
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

Les synthèses de FranceAgriMer

Commerce français de cuirs et peaux de bovins : regard historique sur les volumes et les flux / édition 2011
FranceAgriMer / 12 rue Henri Rol-Tanguy / TSA 20002 / 93555 Montreuil-sous-Bois cedex / tél. : +33 1 73 30 30 00
www.franceagrimer.fr / www.agriculture.gouv.fr / Directeur de la publication : Fabien Bova /

Rédaction : unité Produits animaux, pêche et aquaculture / Myriam Ennifar
Conception et réalisation : FranceAgriMer, direction de la Communication et de l'information, studio PAO
Impression : atelier d'impression de l'Arboreal / Fin de rédaction : mars 2011

Sources principales : FranceAgriMer – établissement national des produits de l'agriculture et de la mer
Crédits photos : droits réservés / Fond de carte : Daniel Dalet - d-maps.com /
© tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de FranceAgriMer.